Augustin BAUDOUX (1873-1966) Maire de Noyon sous l'Occupation Itinéraire d'un nationaliste déçu

Jean-Yves BONNARD

Lors de l'invasion allemande de 1940, Noyon pansait encore les plaies des destructions de la Grande Guerre. La ville, détruite dans son centre à 90%, poursuivait sa lente reconstruction que ralentissait une dépression démographique paralysante couplée à un reflux économique chronique. Forte de 7.500 habitants en 1914, Noyon n'en comptait plus que 6.000 en 1939, la plaçant au 7ème rang des villes de l'Oise. Le visage de cette cité prospère avait brutalement changé par fait de guerre. La population même avait changé, dans son niveau de vie altéré par le conflit, dans sa répartition sociale avec la fuite des capitaux vers la région parisienne, dans sa mentalité avec les pro-

grès dus à l'automobile et à l'électricité...

Passant des Années Folles aux années noires, Noyon ne parvenait pas à se redresser au regard des "villes de l'arrière" connaissant un essor sans précédent. Dans cette cité aux traditions bien établies, où le nationalisme connaissait une seconde jeunesse, se développa une culture réactionnaire sensible dans tous les milieux. La Seconde Guerre mondiale porta un nouveau coup à cette ville sinistrée qui subit les effets de la guerre-éclair.

C'est dans ce contexte que fut nommé maire Augustin Baudoux par l'Etat Français. Noyonnais de souche, ce chef d'entreprise reconnu pour son érudition avait derrière lui un parcours garantissant sa fidélité au nouveau régime. Maire d'une ville de nouveau occupée par les troupes allemandes, il s'inscrivit dans la lignée de ces prédécesseurs assurant ce qu'il considérait être la "continuité française" dans une période troublée.

<u>1ère partie</u>: <u>Un agent du</u> <u>régime de Vichy</u>

1) Une désignation préfectorale

Le 28 août 1940, un arrêté préfectoral déléguait Augustin Baudoux, conseiller municipal élu en 1935, pour assurer les fonctions de maire. Cette nomination faisait suite à une mesure du préfet de l'Oise, lequel avait

révoqué le maire Adrien Lhomme et ses adjoints (MM. Finet, Dufour et Bontemps) par décret du 3 juin 1940 pour "avoir manqué aux devoirs de leur charge" (1). Cette décision préfectorale fut appliquée à toutes les communes du département où la municipalité avait "failli" en abandonnant ses fonctions lors de l'évacuation.

La situation de Noyon était d'autant plus pardonnable, que la ville avait connu trente mois d'occupation allemande durant la Première Guerre mondiale, dont le souvenir était resté vivace. L'exode massif de 1940 fut la réédition de celui de mars 1918 lors de la dernière grande offensive allemande. Le registre des délibérations du conseil municipal de Noyon en date du 29 juillet 1940 précise les raisons de cette interruption de l'administration

municipale:

"La vie municipale a été brusquement interrompue par l'évacuation de la ville le 21 mai sous la pression des événements de guerre. Le rappel des habitants diffusé par TSF deux ou trois jours après, a créé une situation fâcheuse parce qu'elle n'a pu atteindre tous ceux que l'évacuation avait éloignés. La municipalité tout entière a été en effet révoquée pour ce fait par une mesure diffusée le dimanche 2 juin et traduite dans un décret du 3 juin publié à l'officiel du 4. Le 4 juin, M. le Préfet de l'Oise nommait Maire de la Ville à titre provisoire M. Weissemburger, Directeur de l'Ecole communale des garçons, et MM. Martin et Liévaux, Adjoints. Le 5 juin, la ville violemment bombardée était évacuée par l'Autorité militaire et le 7 juin, après un nouveau bombardement plus violent, elle était dans l'état où on la trouve actuellement. En l'absence de toute administration, les Allemands ont, parmi les quelques habitants demeurés sous les bombardements, évacués par eux, puis ramenés par eux dans la Ville, choisi M. Catteau,

habitant Boulevard Gambetta pour remplir les fonctions de maire provisoire. Sous la double entente de cet homme et des Allemands, aucun membre du Conseil Municipal ni aucun fonctionnaire communal n'ont pu aborder la Mairie. Ce n'est que le 27 juillet que le Secrétaire général de la Mairie put reprendre son poste et le 29 juillet que l'Administration communale put reprendre normalement avec le premier Conseiller municipal dans l'ordre du tableau rentré à cette date pour remplir les fonctions de maire; M. Weissenburger, maire provisoire du 4 juin étant encore hors de Noyon."

A travers ce témoignage "officiel" transparaît la grande confusion inhérente à une situation exceptionnelle : ainsi, durant deux mois, cohabitèrent les pouvoirs d'une municipalité élue en 1935 mais absente, ceux d'un maire virtuel encore en exode nommé par arrêté préfectoral, et ceux d'un maire illégitime installé dans ses fonctions par l'armée d'occupation.

A la date de la délibération, seuls six conseillers municipaux sur dix-sept étaient rentrés dans la ville. Aussi le premier d'entre eux dans l'ordre du tableau, Louis Gary, présida-t-il la première séance du conseil depuis la signature de l'armistice et prit-il en charge les affaires urgentes, en l'occurrence l'alimentation de la population, l'enlèvement des ordures ménagères, la réouverture du service de l'abattoir et le vote de crédits particuliers.

Un mois plus tard, le 12 août 1940, les douze élus rentrés à Noyon se réunirent sous la présidence de M. Loire pour examiner les causes de la révocation de la municipalité et en demandèrent le maintien : "(...) Considérant que les circonstances dans lesquelles MM. Lhomme, Dufour, Finet et Bontemps ont exercé leur mandat avant la mesure dont ils ont été atteints, laissent le senti-

ment profond que cette mesure est inexplicable et injuste. Considérant que le délai est expiré pour en appeler; demandent instamment à Monsieur le Ministre de l'Intérieur de rouvrir l'instruction de cette affaire et de prendre une nouvelle décision" (2). Suivent les signatures des conseillers présents, dans l'ordre du tableau : MM. Loire, Baudoux, Gary, Gérard, Brézillon, Gréhan, Jean-Marie, Lauté, Langlois.

Malgré l'unanimité du sentiment d'injustice, la décision préfectorale du 3 juin 1940 fut confirmée le 28 août par la nomination d'Augustin Baudoux

comme maire.

2) Un représentant de l'ordre moral à Noyon

Agé de 67 ans en 1940, Augustin Baudoux avait toutes les qualités requises par le régime de Vichy pour tenir cette fonction. Né le 30 octobre 1873 à Noyon, Jules Achille Augustin Baudoux était fils, petit fils et arrière petit fils de tanneurs (3) noyonnais. Eduqué dans l'esprit de la bourgeoisie catholique locale, Augustin Baudoux ne put que perpétuer la tradition familiale en s'investissant dans la vie publique. Il suivit les pas de son grand-père, Louis Achille (1814-1848), nommé maire de Noyon en 1848, et de son père, Louis Alexandre (1844-1927), conseiller municipal durant trente ans (1870-1900), administrateur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de l'arrondissement de Compiègne, président du conseil de Fabrique (1888-1902), fondateur de la Société civile immobilière, membre puis président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul (1897-1903), secrétaire puis président de la Société de Secours Mutuels de Saint-François-Xavier (1897-1919). Au-delà de ces titres et de ces fonctions transparaît un environnement social privilégié teinté d'un catholicisme intransigeant.

De santé fragile, Augustin Baudoux dut rester allongé plusieurs années de son adolescence à Noyon et à Berck, où il recevait des soins. Grâce aux leçons particulières des professeurs du Petit-Séminaire, il put faire de sérieuses études secondaires avant d'intégrer l'Institut catholique de Paris, où il obtint une licence en droit vers 1895. Destiné, de par son état physique et ses études universitaires, à une carrière intellectuelle, Augustin Baudoux revint à Noyon où il trouva emploi dans le journal noyonnais L'Ami de l'Ordre. Fondé en 1851, cet organe de presse d'obédience bonapartiste avait eu comme sous-titre à son origine la devise "Religion Famille Propriété". Repris en 1893 par Alexandre Baudoux, ce bi-hebdomadaire républicain se voulait être le "Mémorial de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme", traitant de sujets politiques, agricoles, commerciaux et industriels.

Encore marqué par ses années universitaires à Paris et passionné par la vie politique française, Augustin Baudoux rédigea des éditoriaux enflammés dans le journal noyonnais durant les années 1898 et 1899, marquées par tant de mouvements sociaux, économiques et religieux. La virulence des propos tenus dans ces articles en firent un tenant du nationalisme local.

Aussi prit-il exemple sur son aîné et ami Elie Fleury, journaliste au Journal de Saint-Quentin, sur les traces duquel il aimait marcher. Dans un hommage à ce "grand journaliste" (4), Augustin Baudoux décrivit une conduite politique qu'il fit sienne : "Suivant les directions de Léon XIII, il ne tarda pas à se "rallier", lui aussi, au régime républicain. Malgré ses intimes préférences et son invincible défiance de la démocratie, il pratiqua dès lors fidèlement la ligne politique qu'il avait adoptée". Il s'éleva contre les dérives de la démocratie à travers plusieurs articles de l'Ami de

l'Ordre qui n'eurent d'écho que localement.

En parallèle, Augustin Baudoux mena des recherches historiques sur le Noyonnais, ce qui lui permit d'être admis, le 21 novembre 1900, au sein du Comité Historique de Noyon. Il s'y distingua par ses études sur les évêques du Noyonnais, publiées de 1903 à 1909. La cessation d'activités de L'Ami de l'Ordre, en 1902, coïncida avec son investissement progressif dans les affaires de son père. Marié à Madeleine Marie Pauline Augustine Jaquemet, originaire de Pussay (Seine-et-Oise), Augustin Baudoux s'adonna à la tannerie noyonnaise, tantôt à Noyon, tantôt à Paris, s'éloignant peu à peu du journalisme bien qu'il conservât des liens avec Le Progrès de l'Oise.

Lorsque la Grande Guerre survint, la famille Baudoux demeura à Noyon, endurant les souffrances des habitants confrontés à trente mois d'une occupation allemande pénible. L'armée d'occupation réquisitionna la tannerie jusqu'en mars 1917, date à laquelle les ponts sur la Verse, les bureaux et la "Basserie" de l'entreprise furent détruits par application du plan de repli par les Allemands. L'offensive ennemie du 21 mars 1918 en Picardie eut pour effet de jeter la population noyonnaise sur les routes, dont la famille Baudoux qui, comme beaucoup, ne souhaitait pas revivre une nouvelle occupation. Les combats de mars-avril et d'août 1918 mirent à mal la ville, qui vit 90% de son centre détruit. La tannerie et l'habitation des Baudoux n'étaient que ruines. Aussi, Augustin Baudoux se chargea-t-il de reconstituer le patrimoine familial en revenant vivre à Noyon. En octobre 1921, la reconstruction de deux ateliers de la tannerie permit une reprise partielle de l'activité, mais son père, âgé de soixante dix-huit ans, dut encore attendre six mois avant de pouvoir venir vivre dans

son nouveau domicile. Elu conseiller municipal en 1919, il soutint le sénateur maire Ernest Noël, symbolisant la réconciliation des forces politiques autour de l'œuvre commune de reconstruction de la ville (5). Cette situation put faire sourire certain, Augustin Baudoux s'étant fermement opposé au début du siècle aux choix de ce responsable politique radical-socialiste proche de Clemenceau qui, après son accession à la mairie de Noyon, s'ingénia à laïciser sa ville en dépassant la politique gouvernementale. Le parti prix dreyfusard d'Ernest Noël, sa décision d'interdire les manifestations religieuses à l'extérieur des édifices consacrés au culte (notamment les processions) (6), ou son investissement dans la fermeture du Petit-Séminaire (7), suscitèrent de violents sentiments de réprobation de la part de la bourgeoisie noyonnaise. Mais sa conduite exemplaire durant la Grande Guerre et son investissement dans la reconstruction de la ville eurent raison de ces oppositions passées. Ernest Noël luimême, évolua au fil des déceptions revanchardes vers un nationalisme qui satisfit les revendications des territoires martyrs. Aussi Augustin Baudoux servit-il son ancien opposant sans état d'âme dans l'œuvre de renaissance de la ville.

Elu président de la Société Historique de Noyon le 19 avril 1934, Augustin Baudoux s'adonna à la publication de notices touristiques et d'articles historiques à l'échelle locale et nationale, tissant autour de lui de solides liens avec des personnalités du monde intellectuel français. Elu de nouveau conseiller municipal en 1935, il défendit auprès d'Adrien Lhomme (1866-1956) la "reconstruction culturelle" de la ville, préconisant l'écriture d'ouvrages et soutenant par son association des projets patrimoniaux (le musée du Noyonnais, notamment).

A la veille de l'invasion de 1940, Augustin Baudoux apparaît comme un homme reconnu, écouté et consacré par sa nomination comme officier d'Académie par le Ministre de l'Education Nationale (arrêté du 23 février 1939) (8) en récompense de ses travaux d'érudition. Aussi ce parcours de vie sembla tout indiqué au préfet de l'Oise pour le nommer maire de Noyon. Eprouvé par le décès de son épouse en mars 1940 (9) l'historien noyonnais à l'apparence chétive accepta la fonction et n'eut pas d'opposant ouvert. Sans doute, au fond de lui même, s'inscrivit-il comme le descendant légitime de Sainte-Marie Bécu ou d'Ernest Noël, maires durant les guerres de 1870 et 1914-1918.

3) Une assemblée maréchaliste

La désignation d'Augustin Baudoux comme premier magistrat de la commune ne semble pas avoir été remise en cause par l'ancien conseil municipal, toujours en place. Tout au plus, l'ancienne municipalité espéra-t-elle recouvrer ses droits comme l'indique, lors de la séance du 30 août 1940, la nouvelle demande faite auprès du secrétaire d'Etat ministre de l'Intérieur de reconsidérer la révocation de l'ancien maire et de ses adjoints. Malgré les "difficultés et la complexité des tâches dévolues aux maires" nécessitant l'aide de deux adjoints, Augustin Baudoux resta solidaire de ses collègues et joignit sa voix à la leur, décidant avec eux que le ministre ne pouvait "moralement pourvoir au remplacement de l'ancienne municipalité et par conséquent à la nomination d'adjoints provisoires".

Cette attitude loyale envers l'ancien maire, toujours membre du conseil municipal, plaçait Augustin Baudoux dans une situation doublement embarrassante : il devait assumer seul une charge lourde et délicate, et se

trouvait en porte-à-faux avec Adrien Lhomme, qui avait l'appui de la majorité des élus. Les deux séances de conseil municipal qui suivirent (5 septembre et 28 octobre 1940) ne semblent pas avoir présenté de différends au sein de l'assemblée qui vota chaque décision à l'unanimité.

Pourtant, le 9 octobre 1940, un décret du chef de l'Etat Français suspendait le conseil municipal de Noyon "jusqu'à la cessation des hostilités" (10). Ce même acte instituait une délégation spéciale formée de trois personnes, avec à sa tête Augustin Baudoux et comme membres Louis Gary et Henri Démarez. Le conseil municipal élu en 1935 était suspendu de fait par le nouveau régime ainsi que les délégations à différents conseil d'administration. Durant cinq mois, ces trois hommes assurèrent la gestion de la ville dans une situation peu enviable. La loi du 16 novembre 1940 portant réorganisation des corps municipaux, couplée à la circulaire du 6 janvier 1941 du Ministre secrétaire d'Etat de l'Intérieur, permit de corriger cet état de fait. Nommé de nouveau maire de Noyon par arrêté préfectoral du 6 février 1941, Augustin Baudoux fut chargé d'établir une liste de personnes répondant aux exigences officielles. Ainsi furent nommés par arrêté préfectoral en date du 14 mars 1941, dix-neuf conseillers municipaux dont deux femmes: Mme Andrée Cherrier-Noël, Présidente de l'œuvre des Crêches et Mlle Denise Trousselle, infirmière diplômée. Lors de l'installation du conseil, Augustin Baudoux pu ainsi se féliciter "de l'entrée dans l'assemblée municipale de Madame Cherrier-Noël, fille du regretté Sénateur Noël, ancien maire de Noyon, grand administrateur et grand Français avec lequel il eut l'honneur de collaborer de 1919 à 1925". Cette participation symbolique ajoutait à la légitimité de sa fonction.

Les dix-sept autres membres du conseil appartenaient à toutes les catégories sociales de Noyon et à différents corps de métiers. On compte trois négociants (Louis Gary, Edouard Poelger et Charles Martin), trois ouvriers (le tailleur de pierre Paul Carré, le tourneur Paul Carpentier et l'ouvrier spécialisé aux jantes Rigida M. Depierre), deux propriétaires (Louis Jean-Marie et Henri Gréhon), deux notaires (Maurice Guillemard et Maurice Dubut), trois entrepreneurs (l'architecte Fernand, le menuiserier Henri Démarez, le garagiste Georges Roth), un ingénieur horticole (René Lauté), le directeur Emailleries Fonderies (Raumond Copin), un cultivateur (Gaston Gazin) et un instituteur honoraire, par ailleurs conseiller général du canton de Noyon (Arthur Terteaux). Augustin Baudoux put se réjouir "de voir au sein du Conseil municipal des représentants des familles nombreuses et des professions manuelles qui complètent très heureusement la représentation des intérêts de la population".

Un second arrêt préfectoral daté du 14 mars 1941 nomma les adjoints, en l'occurrence Maurice Guillemard, Louis Gary et Henri Démarez. Entouré de ses protégés, Augustin Baudoux mit de la grandeur dans ses fonctions, ponctuant les séances d'allocutions lancées avec emphase, reproduisant à sa manière les modèles du chef et du patriarche. Ainsi, lors de l'installation du conseil municipal exposa t-il "la lourde tâche que le Conseil Municipal aura à remplir" et se dit "persuadé de la bonne volonté de chacun pour la mener à bien en faisant passer l'intérêt de la ville et celui de la nation avant les intérêts particuliers". Sous son impulsion, le conseil municipal adressa à l'unanimité un hommage de respect au chef de l'Etat Français l'assurant "de son entier dévouement à sa personne et à l'œuvre de redressement

Jusqu'en 1943, Augustin Baudoux tenta d'entretenir cette flamme par d'autres discours, d'autres envolées lyriques, remerciant ses collègues de leur concours et confirmant sa fidélité au Maréchal Pétain. Ainsi, le 19 décembre 1941, il déclara :

" (...) Je tiens surtout à vous remercier de l'appui cordial et confiant que vous n'avez cessé de m'apporter et qui a puissamment contribué à me soutenir au milieu des circonstances, souvent difficiles, que nous avons traversées. (...) Ce que je veux surtout souligner aujourd'hui, c'est l'esprit dans lequel nous nous sommes efforcés de travailler. Nous conformant aux directives qui ont inspiré la formation de ce conseil, je crois pouvoir dire que, faisant abstraction d'idées personnelles ou de préférences théoriques, nous n'avons voulu consulter que le souci de l'intérêt général. Comment en pourrait-il être autrement alors que l'union entière derrière notre chef est la condition nécessaire pour que la France vive. Je voudrais aussi que ma parole puisse franchir les limites de cette enceinte pour atteindre tous nos compatriotes et leur adresser des souhaits pour une année meilleure. Il n'est rien de plus pénible pour ma municipalité que de savoir ses administrés aux prises avec des difficultés sans cesses renaissantes et de constater que l'on est trop souvent impuissant à les en libérer. Pour nous réconforter, reportons nous par la pensée aux journées tragiques de juin 1940, comparons le désastre où nous nous débattions alors et où nous aurions pu sombrer avec les conditions d'existence, dures sans doute, anormales, austères, mais supportables cependant qui sont celles d'aujourd'hui. De cette confrontation il est impossible de ne pas puiser un sentiment raisonné de confiance et d'espoir dans l'avenir".

Comme de nombreux Français, Augustin Baudoux avait alors une confiance aveugle

dans le Maréchal, dont les mesures économiques et sociales devaient restaurer la "vraie" France. Aussi, lors l'Assemblée Générale de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon tenue le 28 mai 1942, il déclara: " (...) je veux, en dépit des graves anxiétés de l'heure présente, terminer par un acte de confiance dans l'avenir. Confiance dans la rénovation de notre cité, qui, à la faveur d'un régionalisme renaissant et d'une décentralisation nécessaire, pourra retrouver une vie plus large et plus active. Confiance dans les destinées de notre patrie, que je souhaite voir reprendre la place qui doit être la sienne dans une Europe assainie et pacifiée" (12).

Malgré l'entrain avec lequel il soutenait l'Etat Français, faisant siennes les perspectives de la Révolution Nationale, Augustin Baudoux revint sur ses espoirs. La guerre s'intensifiant sur d'autres continents (l'Afrique, l'Asie), le régime de Vichy perdant de sa crédibilité (invasion de la zone libre, éviction de l'amiral Darlan, sabordement de la flotte à Toulon), les exigences de l'occupant se faisant toujours plus pressantes... eurent raison de ses convictions.

Le 22 décembre 1942, il dressa un bilan nuancé de l'activité municipale dans un contexte menaçant: "(...) Certes nous n'avons pas lieu de nous féliciter outre mesure d'un résultat certainement médiocre, du moins fautil nous estimer heureux que Noyon ait conservé pendant les douze mois écoulés une tranquillité appréciable et une complète sécurité, alors que tant d'autres villes de France ont subi le bombardement, les destructions et les deuils. Souhaitons qu'il en soit encore de même en cette année 1943, qui va s'ouvrir, si lourde d'inconnue, et dont on voudrait espérer qu'elle apportera enfin la paix aux continents qui s'entrechoquent dans des conflits si formidables qu'ils ne semblent plus à l'échelle de notre pauvre humanité (...)" (13).

Pour la première fois, Augustin Baudoux prenait ses distances avec les gouvernants : "(...) C'est déjà la troisième fois que j'assiste à un changement d'année depuis que j'assume ces fonctions et je souhaiterais dès que les circonstances le permettront pouvoir les remettre en des mains plus jeunes et par suite plus capables de l'autorité nécessaire lorsqu'il faudra tout reconstruire dans une France renouvelée".

4) Entre désillusion et espoirs naissants

L'hiver 1942-1943 apparaît comme le tournant de son mandat. Sans doute désabusé par le régime, sûrement déçu par une décentralisation fantomatique, peut-être fatigué par une charge rendue particulièrement complexe par la guerre (installation d'un centre de formation SS en ville), le maire de Noyon cacha sa déception de voir l'échec de la Révolution Nationale. Il soutint les mesures en faveur de la famille (subventions à l'association des familles pour la célébration de la Fête des Mères; allocation à la Croix Rouge pour l'arbre de Noël des enfants nécessiteux ; assistance aux vieillards, aux infirmes, aux incurables, aux femmes en couches; assistance médicale gratuite; subvention à la "Croisade de l'air pur"), en faveur de l'éducation morale par le sport (création d'un terrain d'éducation physique et de sports) et de l'économie locale (suppression de l'octroi et institution d'une taxe sur les transactions); mais il cessa ses allocutions de fin d'année, comme pour signifier la perte de ses illusions dans l'espérance d'une renaissance française. Dans une ville germanophobe, hantée par les souvenirs de la Grande Guerre, où la Résistance particulièrement active trouvait ses appuis dans l'hôtel-de-ville même, A. Baudoux

ne pouvait se résoudre à l'acceptation d'une victoire allemande voulue par le premier ministre Laval. La continuité historique initiée par les maires Sainte-Marie Bécu et Charles Ernest Noël ne pouvait être rompue.

Si le maire de Noyon se fit silencieux, l'historien s'exprima plus largement sur la vie municipale, lors des assemblées de la Société historique, donnant ainsi une nouvelle perspective à son propre parcours. Ainsi, le 28 juin 1943, il déclara à cette tribune : "Si maintenant, comme chaque année, je me pose la question : que s'est-il passé depuis un an à Noyon, qui mérite d'être noté? je me trouve très embarrassé pour répondre d'une manière pertinente, dans l'impossibilité où je suis d'aborder les faits qui se rattachent d'un peu près à la guerre. Au surplus, il faut le constater, alors que le monde entier est en proie à des luttes de géants, alors que la France elle-même subit la crise la plus grave qu'elle ait connue depuis la guerre de Cent Ans et que son existence même est en jeu, la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous se poursuit, gênée sans doute par des difficultés, des restrictions, des complications, des interdictions, mais à tout prendre, minimes si on les confronte aux bouleversements qui ensanglantent la planète.

Vous me pardonnerez de citer cette phrase que mon regretté parent et ami Elie Fleury appliquait à l'autre guerre et qui demeure tout aussi exacte et adaptée à celle-ci : "Nous marchons dans de la grande histoire en petites rentiers préoccupés avant tout de leur déjeuner et de leur dîner. C'est qu'en effet pour retracer la physionomie de l'année écoulée je devrais m'étendre d'abord sur la question de l'alimentation, du ravitaillement et du marché noir qui fait le fond de la plupart des conversations. Cela sort tout à fait de notre cadre et du reste n'est pas spécifiquement noyonnais. (...) Je ne veux pas cependant terminer [ce rapport] sans exprimer notre souhait ardent que cette année 1943 voie s'effectuer enfin le retour d'un très grand nombre de nos prisonniers, que notre ville continue à en être préservée des danger de la guerre, et que luis au cours de ces prochains mois l'aube tant attendue d'une paix définitive et de la résurrection de notre pays" (14).

Augustin Baudoux évoque clairement l'échec du régime de Vichy et l'attente de la fin de la guerre. Reçu par le Maréchal Pétain, le 24 juillet 1943, avec une délégation de maires de la région de Laon, il confia que "Le Maréchal n'était plus que l'ombre de lui même" (15), mettant à bas le culte d'un chef qu'il vénérait deux ans plus tôt. Cette prise de conscience put apparaître comme libératrice pour le maire de Noyon, qui utilisa son énergie à valoriser sa ville, mettant à profit les moyens mis à disposition pour mener sa propre politique. Six mois plus tard, le 27 janvier 1944, devant la Société historique, il dressa un nouveau bilan d'une action municipale particulièrement nourrie dans les domaines patrimoniaux, artistiques et urbanistiques. Son discours, particulièrement long, évoqua "la continuité française" et "la volonté de relier le présent au passé": "Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, il y a quelque chose de changé. On a reconnu la nécessité de travailler pour l'avenir en voyant loin et au besoin en maîtrisant les caprices du présent. (...) Le passé n'offre d'intérêt que si nous y cherchons des exemples et des leçons. L'avenir ne sera digne de notre passé, que s'il reste dans la droite ligne de sa formation millénaire. Des heures graves nous attendent peut-être. La France en a connu d'autres. Restons fidèles aux enseignements de son histoire et nous pourrons garder notre confiance dans les destinées du Pays" (16).

Par ces mots, le maire se plaçait dans la continuité de ses prédécesseurs. L'aliénation de la culture française par la germanisation de la ville sous l'occupation allemande de 1914-17 avait été un traumatisme profond. Sa vision de l'avenir (les "heures graves") paraît lucide dans ses craintes comme ses espoirs. L'année 1944 lui donna raison : la ville subit de nouveaux bombardements aériens (notamment le quartier de la gare), souffrit de duels d'artillerie pour sa libération, mais fut relativement épargnée. Le 8 février 1945, six mois après la Libération de sa ville et sa destitution, A. Baudoux lut son rapport à la Société historique : "(...) si l'année qui vient de s'écouler ne vous a pas apporté les études historiques qui sont l'objet habituel et la raison d'être de notre Société, elle a fait beaucoup plus et beaucoup mieux. Elle nous a fait vivre une page d'histoire palpitante et vibrante, héroïque et grandiose. Il n'est ni dans mes habitudes, ni dans les usages d'une Société comme celle-ci de sortir de notre cadre local pour parler des évènements nationaux, encore moins des événements mondiaux. Du reste, les mots ne seraient-ils pas impuissants à retracer ce que chacun a ressenti au plus intime de son être ? L'année 1944 restera sans doute dans les annales de notre pays marquée de ce vocable dont on rêva si longtemps comme d'une chimère lointaine et qui est devenue une pleine réalité : l'année de la Libération!

Sans doute elle fut achetée au prix de bien des angoisses, de bien des deuils, de bien des destructions. Du moins félicitonsnous ensemble que la ville de Noyon ait relativement peu souffert, si l'on pense à tant de villes dont les demeures et les monuments ne sont plus que ruines, à ces villages martyrs dont les habitants subirent les plus odieux traitements. L'excès de telles douleurs nous fut épargné. Sans doute les bombardements dirigés

contre les voies de communications pendant les mois de juin, juillet et août ont atteint les quartiers avoisinant la gare. Et l'on a quelques victimes à déplorer dans la population. On a cependant évité les catastrophes que tout pouvait nous faire appréhender et c'est vraiment un fait providentiel que dans la dernière nuit où plus de 300 projectiles tombèrent en pleine ville personne n'ait été touché. Une pensée toutefois nous étreint à cette heure. Comment ne serions-nous pas de cœur avec les familles de ceux de nos membres MM. Philippon, Marcel Poulin et le Docteur Roos, qui, avec deux autres ne dos concitoyens, MM. Brézillon, ont été arrêtés, internés à Compiègne, puis déportés en Allemagne? Combien sont ardents et sincères les vœux que nous formons pour eux, pour leur santé, pour leur sécurité, pour leur prochain retour. Et vous me permettrez de les adresser aussi à Madame de Langlade, qui fut longtemps des nôtres et qui n'a certainement démissionné qu'en raison des événements qui l'incitaient à se tenir momentanément dans l'ombre.

Ces vœux, nous les étendons à tous les Noyonnais, prisonniers de guerre et travailleurs civils, retenus en territoire ennemi et dont le sort inspire à juste titre d'angoissantes préoccupations. La marche des événements nous autorise maintenant à en entrevoir une prochaine réalisation : ne voyons-nous pas poindre à l'horizon l'aube blanchissante qui présage le jour si longtemps attendu où prendra fin l'atroce cauchemar?

Ce n'est pas une chimère de croire que de si lourds sacrifices n'auront pas été vains, mais que bientôt pour tant de détresse subies, pour tant de larmes versées, pour tant de sang répandu, la France recevra la juste récompense d'un long avenir de paix et de sécurité, dans une existence plus humaine et plus fraternelle (...) " (17).



A. Baudoux présenté au Maréchal Pétain, 24 juillet 1943 (coll. Dr Lefranc)

2ème partie : Une action municipale limitée

1) Le souci de la reconstruction de la ville

durant la Ville martyre Première Guerre mondiale, Noyon subit une nouvelle fois des bombardements destructeurs durant les combats de mai-juin 1940. Le 30 août suivant, Augustin Baudoux adressa un rapport au préfet de l'Oise sur l'état des dommages de la ville, déclarant 109 immeubles détruits (5%), 212 gravement atteints (10%), 391 facilement réparables (13%) et 1353 intacts ou presqu'intacts (66%). Il réclamait alors principalement de la main d'œuvre et des matériaux pour subvenir aux besoins de reconstruction de la commune (écoles, abattoir...) et des particuliers. La réfection des canalisations du gaz, la distribution d'électricité et du carburant, le ravitaillement de la population, le déblaiement de la ville, la remise en ordre des voies de communication notamment par la reconstruction des ponts furent les principales préoccupations des premiers mois. Curieusement, le problème du logement de la population n'apparut pas prioritaire en cette fin d'année 1940, comme l'expliqua le maire dans son courrier au préfet: "Sur 6.300 habitants, il en est rentré jusqu'ici 4.500, qui ont pu se loger facilement, soit dans leurs propres habitations, soit dans des locaux vacants réquisitionnés par le Maire. Etant donné qu'il existait à Noyon avantguerre un certain nombre d'immeubles et d'appartements vacants, on peut espérer que ceux-ci suffisent à remplacer les maisons inhabitables pour héberger les habitants, si même le chiffre atteint celui d'avant l'invasion, sans qu'il soit besoin de recourir à l'expédient des maisons provisoires".

Au cours de l'année 1941, le problème du logement devint crucial pour de nombreux Noyonnais et un centre d'accueil des sinistrés de Noyon dut être installé dans le pavillon de l'ancien hôpital par le Secours National. Jusqu'alors classé dans la 1ère catégorie des localités sinistrées, la ville fut rayée de la

liste et perdit l'attribution de denrées rationnées, dont les habitants bénéficiaient auparavant. L'absence de considération pour Noyon des pouvoirs publics, davantage portés à la reconstruction de Beauvais, de Creil et de Compiègne, cités durement touchées en 1940, conduisit le maire à revoir sa stratégie. Ainsi, lors de la visite de M. Gibrat, d'Etat Secrétaire aux Communications chargé de la réparation des dommages de guerres, le 29 juin 1942, Augustin Baudoux modifia sensiblement l'état des destructions de Noyon et quémanda dans son discours d'accueil de nouveaux

secours d'urgence : "(...) Sur 2065 habitations existant en 1939, 155 soit 7,5% ont été complètement détruites et ont dû être rasées comme irréparables. Le chiffre incontestable fourni par les Ponts et Chaussées et concordant d'ailleurs exactement aux évaluations des contributions directes, ce chiffre est loin des 79 maisons détruites donné par certaines statistiques officielles. En outre, 324 maisons soit 16% ont été très gravement atteintes et sont encore inhabitables, 276 présentent des dommages plus légers qui permettraient la remise en état d'habitabilité. Encore cette catégorie ne comprend pas les dommages très légers, c'est-à-dire inférieurs à 2000 francs. En résumé, près de 800 maisons, soit 40 % ont été touchées, dont 479 ou 24 % sont détruites soit entièrement soit assez gravement atteintes pour n'avoir pu être encore réparées. Le déblaiement achevé en juillet 1941 a représenté une dépense de l'ordre de 1 million. La municipalité a déjà dépensé près de 700.000 francs pour la réparation des immeubles communaux et le travail n'est pas encore terminé (...) Le problème du logement se pose ici avec une acuité d'autant plus grande que certains immeubles sont tenus à disposition des autorités occupantes

et que, d'autre part, une partie de

la population était restée confinée depuis l'autre guerre, dans une cité de baraques lépreuses et vétustes dans des conditions d'hygiène inadmissibles et qui s'effondrent l'une après l'autre. Le dernier hiver a été passé à cet égard dans une situation véritablement angoissante. Aussi ai-je conscience d'avoir été très modéré dans mes prétentions lorsqu'au début de 1941, je demandais au service des constructions provisoires l'attribution d'une trentaine de baraquements depuis divisés en 40 logements. En raison de réparations effectuées depuis, je me contenterais maintenant du chiffre fourni par l'administration des Ponts et Chaussées, soit 16 baraquements renfermant 22 logements, mais encore serait-il indispensable qu'ils puissent être mis en place et entièrement équipés avant l'automne.

Si j'ai cru devoir insister sur ce point, ce n'est pas par souci purement théorique de rétablir la vérité des faits, c'est qu'aussi bien la fausse légende de "Noyon presque intacte " aurait pour les habitants les conséquences les plus fâcheuses. Il serait déplorable, en effet, que cette ville par exemple, dévastée pour la deuxième fois, puisse ne pas bénéficier d'un rang de priorité dans l'attribution des matériaux, lorsque s'ouvrira l'ère de la reconstruction définitive (...)"

A. Baudoux réitéra ces revendications en juin 1943, lors de la visite à Noyon du sous-préfet de Compiègne, mais ne semble pas avoir obtenu satisfaction. Les cités provisoires, datant pour certaines de 1920, ne furent démontées qu'à la fin des années 1960.

Malgré les difficultés d'approvisionnement en matériaux et le gel des constructions neuves, Augustin Baudoux initia un plan d'aménagement afin de prévoir une reconstruction équilibrée de la ville et éviter deux erreurs du passé : "d'abord ; les terrains vagues qui déshonorent le centre

de la ville, alors que les habitations ont été édifiées au petit bonheur dans la périphérie et en second lieu le manque d'harmonie entre les constructions dont certaines présentent un contraste violent et disgracieux avec les immeubles voisins". Pris en charge par le Commissariat à la reconstruction et confié dès 1941 à M. Crevel, architecte-urbaniste, ce "plan d'aménagement et de reconstruction des parties sinistrées" évolua en 1943 vers un groupement d'urbanisme, à l'instigation de l'inspection générale de l'urbanisme de la circonscription de Laon - Saint-Quentin. Le projet était bien engagé, mais de nouvelles craintes de bombardements imposèrent à la ville d'investir dans la défense passive par le creusement de tranchées et la construction d'abris, pour les Noyonnais demeurant à proximité des écoles et de la voie de chemin de fer.

Le plan d'aménagement n'aboutit pas sous le mandat d'Augustin Baudoux mais avec son successeur Adrien Lhomme.

2) La question juive

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la communauté israélite de Noyon comptait quelques familles. Beaucoup d'entre elles quittèrent la commune dès l'armistice de 1940 à l'image de la famille Goldenberg, qui gagna Toulouse peu après son retour d'exode, pour échapper aux vexations de l'occupant, bientôt relayées par les lois et mesures antisémites du régime de Vichy (18).

A l'heure actuelle, nul ne sait l'implication réelle de la commune de Noyon dans ces exactions hormis, comme ailleurs, l'élaboration de listes et le traitement "administratif" des habitants par les services de la mairie et la gendarmerie. Pourtant, lors de la séance du 30 juillet 1941, Augustin Baudoux proposa de rebaptiser la rue des Juifs, prétextant que "le changement de déno-

mination de la rue et de l'impasse des Juifs a déjà été demandé à plusieurs reprises par les habitants de cette rue. Ces demandes étaient fondées sur le fait que cette dénomination rappelait que la rue était sous Charles V habitée par deux Juifs lombards autorisés à y pratiquer la banque et qui d'ailleurs n'y demeurèrent qu'une douzaine d'années et que cette distinction d'une catégorie d'habitants n'avait plus de raison d'être".

Certes, lors de la séance du 9 mai 1940, Augustin Baudoux, avait proposé de donner à une rue le nom de M. Ludovic Driencourt et à une autre voie celui de Frédéric Wallerand. "Ces deux hommes éminents ayant leurs attaches à Noyon, ont honoré les sciences françaises et la ville de Noyon se doit de perpétuer leur souvenir", avait expliqué le conseiller municipal par ailleurs président du Comité historique et archéologique de Noyon. Cette proposition faite à la veille de l'invasion du pays, fut renvoyée à la commission compétente laquelle ne put jamais se réunir. L'accession à la tête de la commune d'Augustin Baudoux lui permit de mener à bien son projet. Aussi demanda-t-il aux conseillers de remplacer l'appellation "rue des Juifs" par "rue Driencourt, ingénieur-hydrographe, 1858-1940". Le choix de cette rue ne va pas sans rappeler les mesures antisémites de l'Etat Français, démontrant par là même l'adhésion totale du maire de Noyon au régime voire une anticipation de ses décisions. Parmi les conseillers municipaux présents, seul Arthur Terteaux réagit à cette proposition, demandant alors "si on ne pouvait pas ajourner cette question jusqu'après la guerre". La question fut débattue et le projet validé par un vote, où seul Arthur Terteaux s'abstint. Par cette intervention, ce conseiller municipal remettait en cause la proposition du maire, mais cette rébellion mesurée ne parut pas étrange à ses collègues au regard de son ancienne profession d'instituteur et de sa fonction de conseiller général radicalsocialiste élu en 1937.

Cette opposition n'est pas sans rappeler les débats de jeunesse dont les deux protagonistes furent témoins et acteurs. Quarante années plus tôt, la France était sujette à une vague d'antisémitisme liée à l'affaire Dreyfus. Notre ancienne ville épiscopale n'y échappa pas, d'autant que l'un des juges du tribunal de guerre responsable de la déchéance du capitaine Dreyfus n'était autre que le colonel Bougon, natif de Noyon et ami estimé de la famille Baudoux. Jeune licencié en droit de l'Institut catholique de Paris, Augustin Baudoux s'impliqua dans cette querelle à travers l'organe de presse détenu par son père, L'Ami de l'Ordre. Aussi signa t-il des éditoriaux particulièrement virulents où ressortent les doctrines nationalistes.

Ainsi, le 10 mars 1898 dans un article intitulé franc-maçonnerie, Augustin Baudoux écrivait : "(...) Nous admettons qu'il peut y avoir et qu'il y a parmi les Juifs, les Protestants et les Francs-Maçons des hommes de très bonne foi, des hommes qui agissent selon ce qu'ils croient juste et bien. Mais il n'en est pas moins vrai que la Juiverie, le Huguenotisme et la Franc-Maçonnerie se retrouvent toujours au fond de toutes les entreprises néfastes pour le pays, à l'origine de toutes les agitations malsaines, et que dès lors il ne s'agit pas de lutte religieuse, mais de légitime défense".

De même, le 2 août 1899, son article intitulé l'antisémitisme clamait : "Le judaïsme est une religion, cela est vrai, mais il est en outre une nationalité (...) Elle continue à former un Etat dans l'Etat (...). Le judaïsme est un péril national. Autre caractère distinctif des Juifs : ce sont des parasites. Ils ne produisent pas, ils trafiquent (...) Ce que l'on

doit demander, c'est que les Israélites ne soient pas les maîtres et nous les sujets."

La verve de l'éditorialiste trouva en l'affaire Dreyfus un moyen de s'épancher. Ainsi, peu après le procès de Rennes condamnant le capitaine Dreyfus à dix ans de détention, Augustin Baudoux écrivit : "(...) Le verdict est encore pour nous un autre sujet de joie, car, ne l'oublions pas, Dreyfus n'étaient qu'un prétexte, un symbole mis en avant pour porter un coup mortel à la puissance de notre Patrie. Juiverie et maçonnerie s'étaient engagés à fond; rien n'avait été épargné, ni paroles, ni argent, ni influences, pour sauver le traître (...) C'est donc bien une victoire nationale contre le cosmopolitisme déchaîné qui a été remportée à Rennes."

Puis, au lendemain de la grâce présidentielle du capitaine, il écrivit : "Alfred Dreyfus, c'est le Judas rapace qui a vendu sa patrie pour une poignée d'or et qui compte ses amis et admirateurs, au delà des frontières, parmi ceux-là même qui demain, peut-être, déclareront la guerre à notre pays" (19).

Enfin, reprenant à son compte l'éternel refrain nationaliste de la décadence de la société : "Qu'il est loin, le temps où la France, unie et forte, volait au secours de tous les faibles et de tous les opprimés, bon soldat du Droit et de la Justice! Il s'agit bien de cela vraiment : on ne pense qu'à une chose, arracher les derniers restes de liberté que les Francs-Maçons unis aux Juifs n'ont pas encore osé nous prendre. Depuis vingt ans que la chute progressivement s'opère, n'avons-nous pas encore touché le fond de

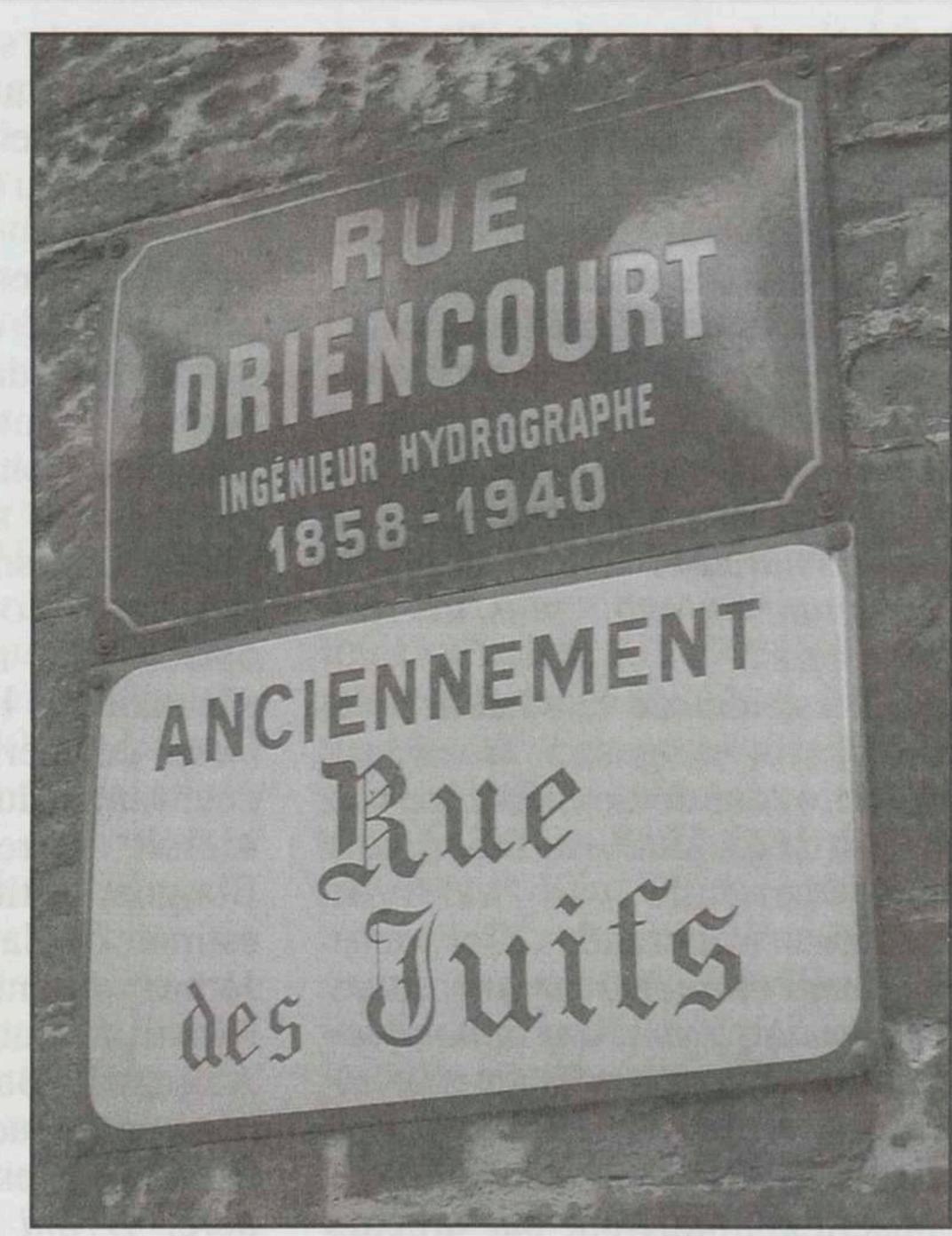
Les déclamations antisémites d'Augustin Baudoux cessèrent avec la disparition du journal en 1902. Pour autant, ce sentiment sembla perdurer au sein du Comité Archéologique de Noyon auquel fut admis le colonel Bougon et où, le 18 février 1914,

l'abîme ?" (20).

le secrétaire Alfred Ponthieux lisant une étude sur les juifs au 13ème siècle put s'indigner "de la rapacité d'une race étrangère" (21). Il est fort probable que le sentiment d'Augustin Baudoux n'évolua pas au fil du temps, l'entre-deux-guerres véhiculant une doctrine similaire, notamment dans le département par le journal Le Progrès de l'Oise, à l'écriture duquel participait le futur maire de Noyon. Cet organe de presse indiqua d'ailleurs, au sujet de la modification du nom de la rue des Juifs, qu'"il n'y a pas plus de raison de changer que de maintenir un nom qui date de Charles VI" (22), mais ne s'étonna pas que cette démarche émane d'un défenseur de l'histoire noyonnaise. Reste qu'au décès de Mgr Lagneaux, curé de Noyon, Augustin Baudoux demanda que l'on rebaptise la place du Parvis du nom de ce prélat, acte qui ne fut jamais réalisé, mais qui n'avait pas la même portée.

Le 4 janvier 1944, les derniers représentants de la communauté israélite de Noyon, réduite aux familles Cohen et Grochitz, furent raflées, en même temps Plaque de la ''rue Driencourt''
à Noyon.

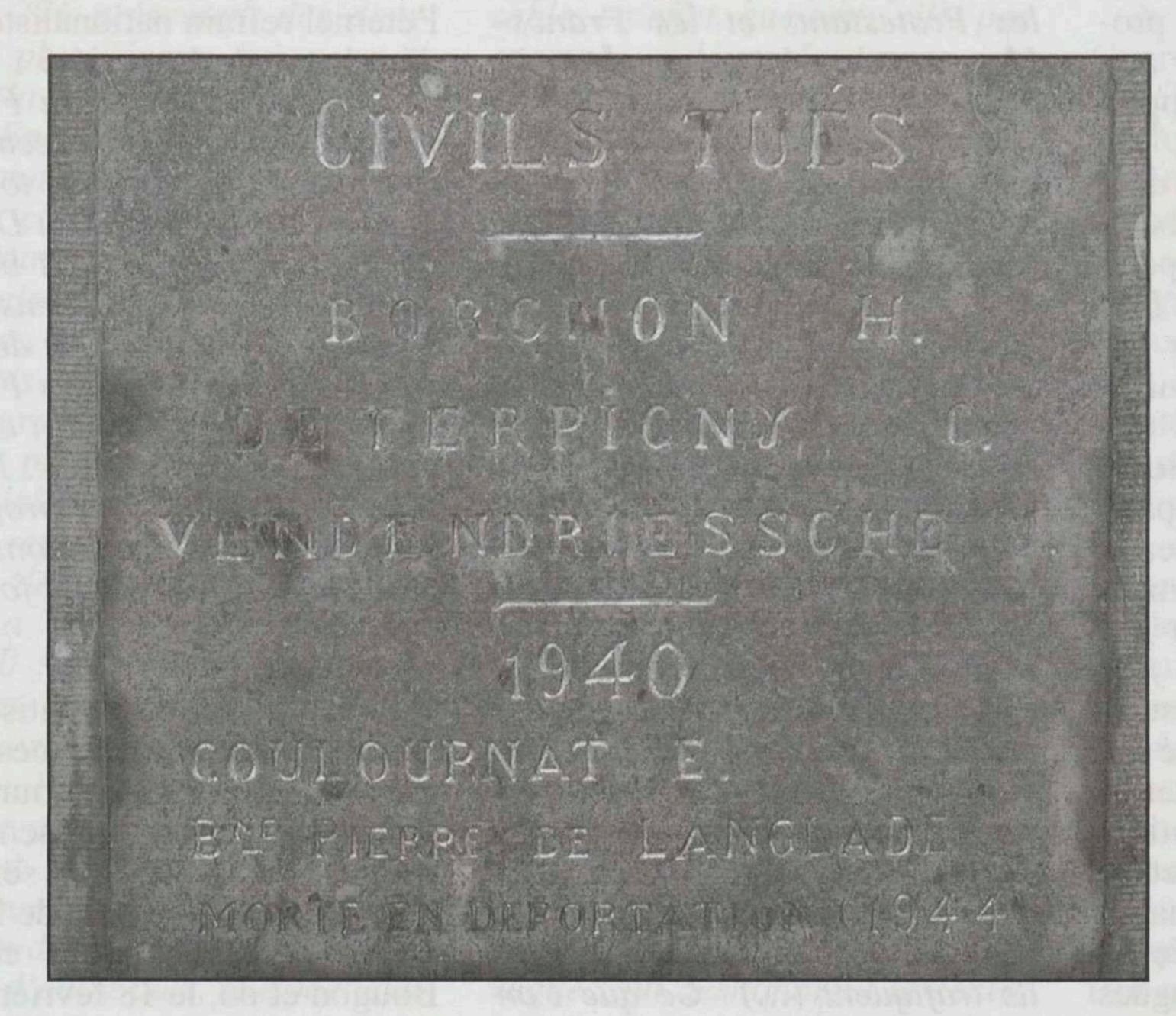
La plupart des plaques de rues de la ville furent doublées en 1980 d'une plaque mentionnant leur ancien nom.



que la baronne de Langlade née Stern à Cuts. Emprisonnés à Drancy, ils furent déportés à Auschwitz (23).

Ignorant le sort réservé aux juifs par les nazis, Augustin Baudoux adressa, lors de l'assemblée générale du 8 février

1945, des vœux de santé et de sécurité à la baronne de Langlade, "qui fut longtemps des nôtres et qui n'a certainement démissionné qu'en raison des événements qui l'incitaient à se tenir momentanément dans l'ombre" (24).



Monument aux morts de Cuts, portant le nom de la Baronne de Langlade, née Stern

3) L'obsession de l'Histoire

Durant les quatre années de mairie d'Augustin Baudoux, la ville de Noyon connut un développement culturel hors du commun. Promoteur du passé de Noyon, auteur de nombreux articles et publications, le président de la société historique locale sut à la fois convaincre ses collègues du conseil municipal, utiliser les opportunités qui lui furent offertes et trouver les moyens financiers pour mener à bien ses projets. "Noyon, aujourd'hui petite ville modeste et tranquille, ne se distinguerait guère de tant d'autres obscures cités provinciales, si la majesté de ses monuments ne témoignait encore de son long passé tout chargé d'histoire", (25) écrivait-il en 1942.

Fort de ce potentiel monumental, Augustin Baudoux s'évertua à redonner à sa cité sa grandeur passée. Sa première démarche fut de poursuivre l'œuvre de reconstruction de ses prédécesseurs dont la partie immobilière était achevée. Aussi, début 1939, les dommages de guerre encore disponibles firent l'objet d'un programme de reconstitution de la bibliothèque publique municipale (26) et des archives communales détruites durant le premier conflit mondial. En accord avec la municipalité, l'archiviste départemental et les membres de la Société archéologique et historique de Noyon, le comte Maxime de Sars (vice-président de la société historique de Haute-Picardie et lauréat de l'Institut), fut chargé de rédiger une monographie historique de Noyon allant des origines de la ville à la Grande Guerre. Suspendu pour faits de guerre, ce projet put être poursuivi avec l'accession au pouvoir d'Augustin Baudoux qui plaça la reconstitution des archives parmi les priorités de son mandat (27). Utilisant dans l'urgence le reliquat de l'indemnité de dommages de guerre accordée par l'occupant jusqu'au 22 juin 1941,

Augustin Baudoux fit acheter pour la commune soixante-douze plans de chemins ruraux (28), fit imprimer 500 exemplaires de l'ouvrage Noyon à travers l'histoire, parvint à faire reproduire à 200 exemplaires deux plans historiques de Noyon et de la banlieue d'après M. Moët, et fit tirer 400 exemplaires d'une Epigraphie de la cathédrale de Noyon par M. Laurain.

Confondant sans scrupules les fonctions de maire et de président d'association, Augustin Baudoux proposa et fit accepter à son conseil municipal l'attribution de la moitié des ouvrages à la Société archéologique et historique de Noyon "en rémunération de ses efforts importants dans la confection de ces ouvrages et à charge d'effectuer les dépôts légaux, les distributions aux bibliothèques sociétés publiques, aux savantes..." (29).

Bénéficiant d'un délai supplémentaire accordé le 3 septembre 1942 par le Ministre des Finances pour employer l'indemnité de dommages de guerre, Augustin Baudoux fit appel à Louis Carolus-Barré (archiviste-paléographe, ancien membre de l'Ecole Française de Rome, bibliothécaire de l'Institut de France) pour réaliser un programme pour la reconstitution des archives communales. Ce dernier proposa la réalisation d'un recueil comprenant les actes des évêques de Noyon, les actes des châtelains de Noyon, les documents relatifs à l'histoire de la commune de Noyon, la mise sur fiche des registres de catholicité et la transcription de documents modernes utiles pour la ville (30).

Au-delà de cette reconstitution archivistique, Augustin Baudoux voulut poursuivre la mise en valeur historique de Noyon en décorant l'hôtel de ville réouvert depuis 1938, à l'instar de Compiègne, où Henri Fournier-Sarlovèze décora en 1907 la salle

du conseil municipal de peintures représentant les moments forts de l'histoire de la ville.

Courant mars 1942, Augustin Baudoux obtint du Secrétariat général aux Beaux-Arts la réalisation de sept tableaux historiques pour orner la salle du conseil municipal (31). En tant que maire et président de la société d'histoire locale, Augustin Baudoux proposa huit sujets de représentation dont "Saint Louis soignant les malades dans l'hôtel-Dieu de Noyon (13e siècle)", "Entrée de Henri IV dans Noyon reconquise après un siège célèbre" et la "Remise de la Légion d'honneur à la ville de Noyon en 1920". Ces trois thèmes furent écartés par Pierre Ladoué, conservateur du musée d'art moderne, qui leur préféra des thèmes plus neutres et fondateurs antérieurs au 12ème siècle. L'Etat Français finança intégralement la commande et choisit en mai 1942 les peintres "les plus aptes à réaliser des compositions historiques à nombreux personnages" (32). Pierre Largeteau peignit "Noyon oppidum galloromain" et "Saint Médard couronne la rosière de Salency (6e siècle)", Gaston Hoffmann exécuta "Saint Eloi fonde un monastère (7e siècle)", "l'inhumation Chilpéric" et "Couronnement de Charlemagne dans la cathédrale de Noyon (721)"; Louis-Jean Beaupuy réalisa "L'élection de Hugues Capet (987)" et "La remise de la charte de libertés communales par l'évêque Baudry (1180)".

Quelques mois plus tard, en novembre 1942, Augustin Baudoux adressa quelques remarques d'ordre historique sur les esquisses qui lui furent adressées, mais négligea le fait que Hugues Capet ne fut pas élu mais sacré à Noyon. Représenté sur l'une des toiles, il écrivit à Pierre Ladoué: "Je me demande aussi, pourquoi on ne reproduirait pas (...) les traits des maires qui m'ont succédé, de même que ceux des derniers curés, puisque M.

Beaupuy me fait l'honneur de figurer (...)". Sa demande ne fut pas honorée et il resta la seule personnalité noyonnaise représentée. En raison de la pénurie de toiles, les œuvres ne purent être terminées qu'en décembre 1943, et il fallut attendre le mois de juin 1945 pour qu'elles gagnent Noyon où elle furent marouflées en octobre 1946.

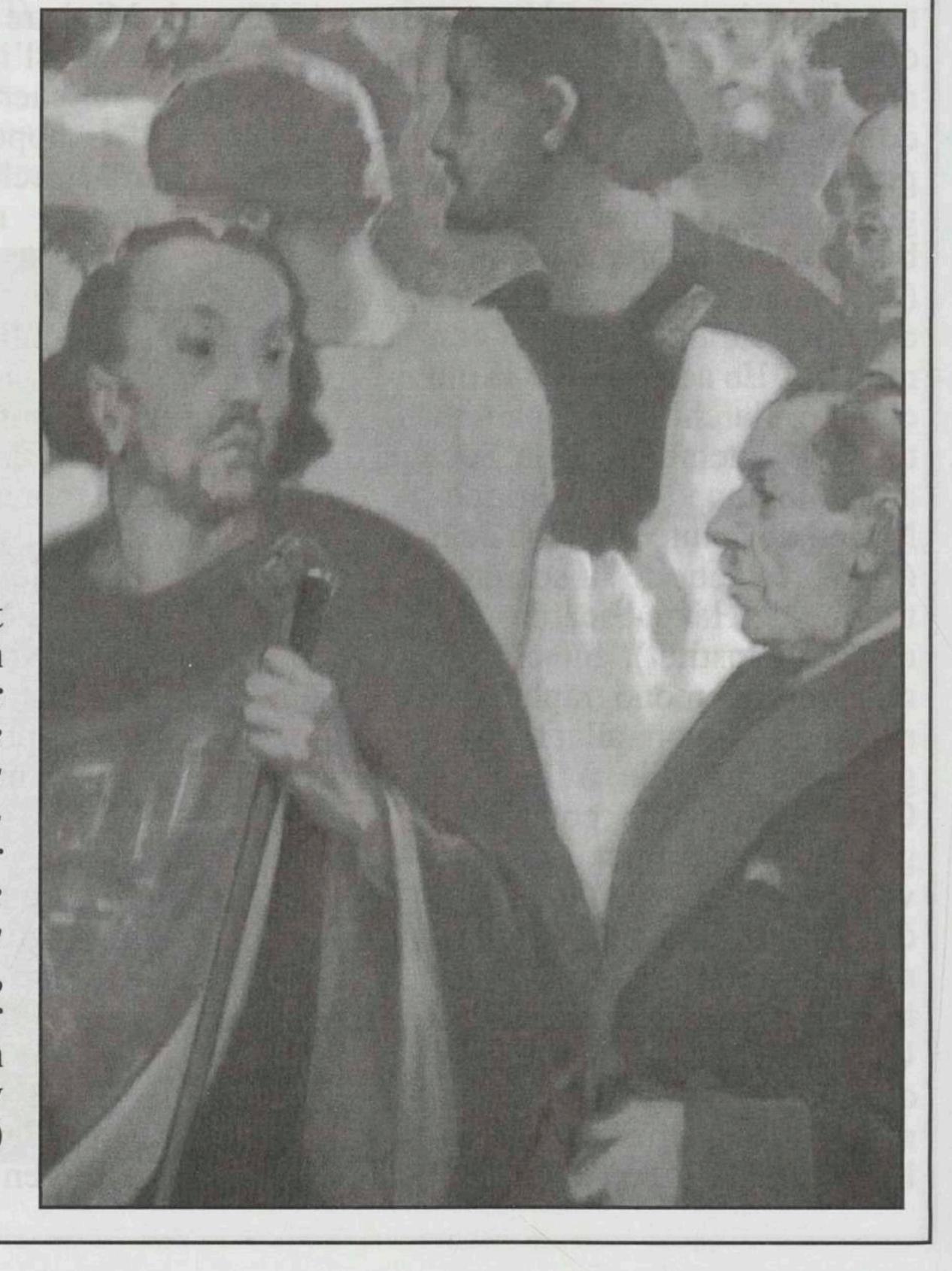
Parallèlement, en octobre 1942, la Section des travaux artistiques du Commissariat à la lutte contre le chômage, dépendant du Secrétariat au travail, proposa au maire de Noyon la réalisation de deux panneaux dans la partie neuve de l'hôtel de ville (33) à laquelle la commune participerait à hauteur de 30%, le reste étant financé par l'Etat. Après acceptation par le conseil municipal, le projet fut soumis à concours. Les peintres désignés furent le noyonnais Joseph-Porphyre Pinchon pour la réalisation de la "Remise de la Légion d'honneur à la ville de Noyon" et M. Guyénot pour une "composition allégorique glorifiant l'agriculture", lesquels exécutèrent leur commande au printemps 1943 (34).

La participation financière de la ville dut peser dans le choix du sujet, puisqu' Augustin Baudoux parvint à faire exécuter celui que les Beaux-Arts lui avaient refusé quelques mois plus tôt. Le peintre, fils d'un tanneur noyonnais, semble avoir été adroitement imposé par le maire, entre autre en reconnaissance pour son frère Emile qui avait été le sculpteur de "la réhabilitation de Jeanne d'Arc" dans la cathédrale (1909), de la frise du monument aux morts (1924) et donateur de bas-relief coloniaux à la ville (1931). En remerciement, Joseph-Porphyre Pinchon représenta Augustin Baudoux parmi les autorités assistant à la cérémonie du 10 juillet 1920. L'allégorie agricole, quant à elle, exposée quelques temps au Salon du Palais de Tokyo, était l'expression même d'un idéal cher au Maréchal Pétain (35). Ces deux toiles prirent place dans l'escalier et sur un palier de l'hôtel de ville durant l'été 1943.

La réussite de cette entreprise artistique fut pour Augustin Baudoux un motif de satisfaction personnelle, qui lui fut reproché par son successeur en 1946, lequel regrettait que le conseil municipal ait été mis à l'écart de cette affaire (36). Aussi, Augustin Baudoux put-il se féliciter, lors de l'assemblée générale de la Société historique du 27 janvier 1944, d'être parvenu à relier le présent au passé et d'avoir su préserver "l'âme française" durant l'occupation allemande : "(...) Ne pouvons nous pas, Mesdames et Messieurs, concevoir une légitime satisfaction en pensant qu'en pleine guerre mondiale, en pleine occupation étrangère, il existe un petit coin de France où l'on s'occupait d'autre chose que de ravitaillement et de marché noir, d'autre chose que de bombardement et de destructions, et que sans trop s'inquiéter de nouvelles dévastations possibles, des artistes ont continué tranquillement, consciencieusement, l'œuvre de leurs devanciers, ajoutant en 1943 une dernière note de beauté à un monument commencé en 1490. Quelle belle et réconfortante leçon de continuité française, n'est-il pas vrai? (...)" (37).

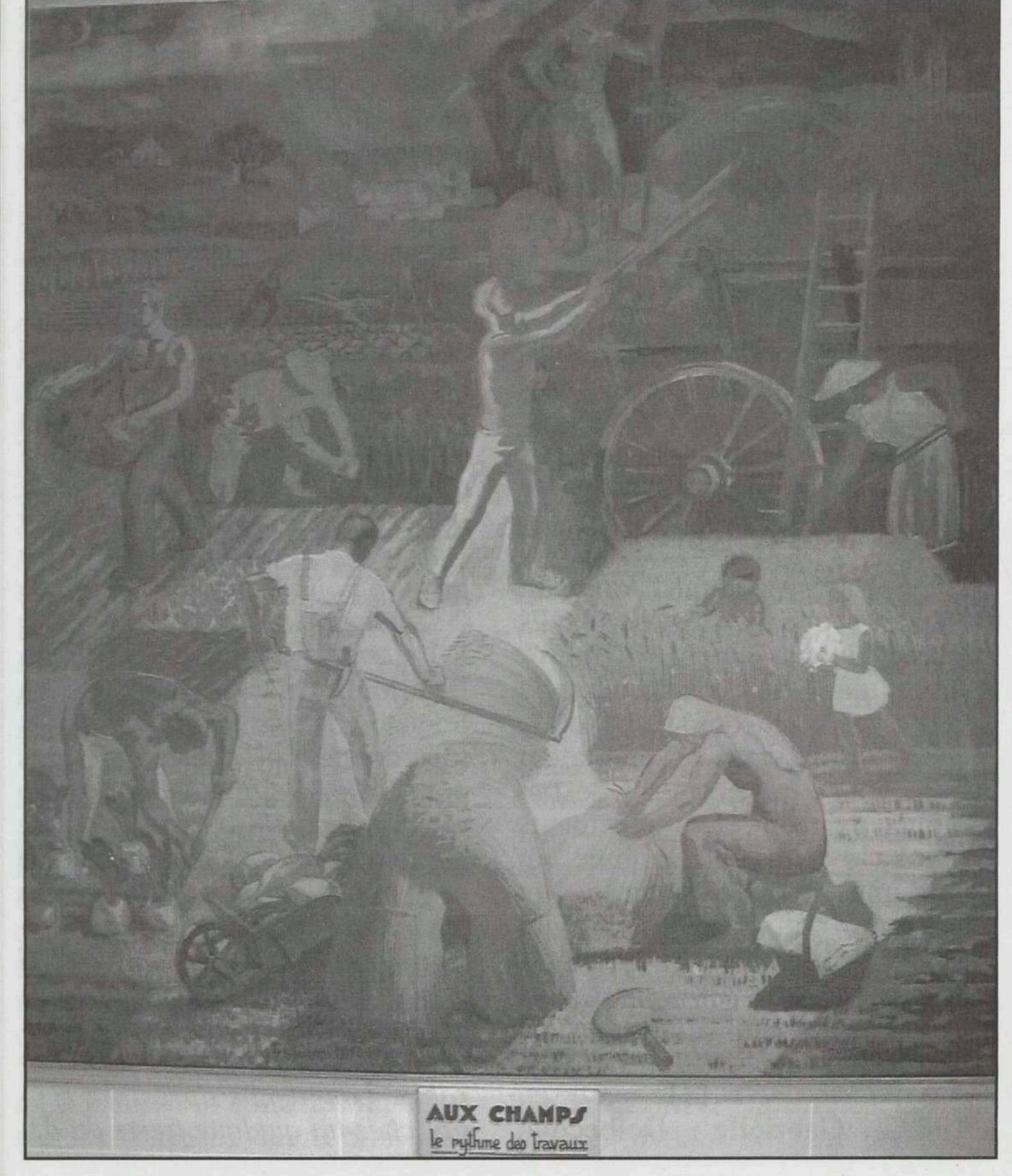
Seule ombre au tableau, l'échec de la reconstitution du grand orgue de la cathédrale, dont les pourparlers étaient bien avancés en 1941 (38), et la fonte pour les besoins de l'industrie française de la statue de Jacques Sarazin sculptée par Dominique Malknecht en 1851 (39). Augustin Baudoux obtint le financement d'un moulage de l'œuvre par l'Etat et fit prendre en charge par la ville de Noyon un tirage en plâtre qui fut installé dans le vestibule de l'hôtel de ville.

Portrait d'Augustin Baudoux sur la Remise de la charte des libertés communales par l'évêque Baudry (1180), peint par Louis-Jean Beaupuy (1943)



La remise de la Légion d'honneur à la ville de Noyon, 10 juillet 1920, par Joseph Porphyre Pinchon (1943).Augustin Baudoux est noté "conseiller municipal" et figure à l'angle gauche de la table.





Composition allégorique glorifiant l'agriculture, par M. Guyénot.

"(...) L'artiste, dédaignant les Cérès et les Pomone, en faveur au siècle dernier dans les sujets de ce genre, et tournant le dos à une mythologie périmée, a traité la matière avec plus de réalisme. Sur un fond de nuées d'où émerge dans le lointain le clocher de notre cathédrale, il a accumulé dans cet espace limité par une audacieuse synthèse toute une série de travaux champêtres, depuis les semailles jusqu'à la récolte. Cette toile, au dessin simplifié, aux tons éclatants, traitée en un style décoratif de vitrail ou de tapisserie, est conçue pour produire un effet de chatoiement (...)".

Augustin Baudoux, assemblée générale de la Société historique de Noyon du 27 janvier 1944, in tome 30 des comptes rendus et mémoires, p. LIV.

4) Un "maire collaborateur" épargné par l'épuration

Le 2 septembre 1944, peu après l'entrée des troupes américaines dans Noyon, Marcel Fourrier, chef de la résistance du sous-secteur de Noyon, délégué du comité des Forces Françaises Libres, dissout le conseil municipal et nomme pour le remplacer une chambre consultative, avec à sa tête l'ancien maire de Noyon, Adrien Lhomme. Dès lors, Augustin Baudoux fut écarté de la gestion municipale sans qu'aucun reproche ne lui fût adressé.

Une fiche de renseignements émanant du Comité départemental de la Libération et remplie le 11 octobre 1944 par Marcel Fourrier, président du Comité Local de Libération, invoque la qualité de "maire collaborateur" d'Augustin Baudoux pour justifier son éviction du conseil municipal. Un rapport dactylographié du même Comité, daté d'avril 1945, évoque la personnalité d'Augustin Baudoux : "Il ne lui est connu aucune activité particulière de collaboration contre les gaullistes. Il croyait à la victoire allemande et a fait paraître un article dans "La France Européenne" au sujet de la Marseillaise dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il était inopportun". Une note manuscrite mentionne en face de son nom les mots "servilité vis à vis des Allemands". Malgré ces allégations, Augustin Baudoux ne fut jamais inquiété et n'eut à rendre de compte sur son mandat, même au comité d'épuration.

La gestion municipale durant cette période de crise ne fut jamais remise en cause. Plusieurs membres de son équipe furent maintenus à leur poste dans la chambre consultative, comme Arthur Terteaux (nommé premier adjoint), Georges Roth (deuxième adjoint), Louis Gary (quatrième adjoint), Mme Cherrier-Noël, Henri Démarez, Gaston Gazin, Henri Gréhan et René Lauté, soit huit anciens conseillers sur vingt-

trois! Après consultation du Comité Local de Libération, un réaménagement fut opéré un mois après par les services préfectoraux et le 31 octobre 1944, le Préfet de l'Oise Yves Pérony signa l'arrêté de nomination du conseil municipal, ne conservant que Louis Gary, Arthur Terteaux et Gaston Gazin de la municipalité du régime de Vichy.

En revanche, certains membres de l'équipe Baudoux furent signalés par le Comité Local de Libération, l'un pour son "attitude regrettable", l'autre comme "trop peu sympathisant pour la résistance", un autre encore comme "auditeur assidu de M. Latoud". Aucun grief véritable ne fut retenu contre eux, hormis pour le commerçant Edouard Poëlger, réputé dénonciateur des communistes de Noyon (dont Raymond Vinche) et noté "collaborateur en fuite". Absent non excusé des séances du conseil municipal à partir du 15 juillet 1943, il démissionna de ses fonctions le 18 août suivant et fut remplacé par le négociant Pierre Gouger, par nomination préfectorale en date du 8 décembre 1943. Considéré en fuite depuis 1943 par les autorités, Edouard Poëlger fut condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés, à vingt ans d'interdiction de séjour, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens par la Cour de Justice (40).

De l'avis général, Augustin Baudoux, que tous les Noyonnais se complurent à appeler "Tintin", fut un maire de transition dont la petite taille, le dos voûté et la constitution fragile semblaient faire pitié à un occupant de fait moins exigeant. Les jugements oraux le décrivent comme un "homme mou", comme un "moindre mal pour Noyon" qui aura "évité l'irréparable". Les jugements écrits vont aussi dans ce sens. Dans son ouvrage Noyon 1900-1950, chroniques d'un demi-siècle (41) paru en 1989, Gabrielle Delbecque

(1930-1993) décrivit succinctement l'activité d'Augustin Baudoux, indiquant qu'il avait été "requis par les Allemands dès leur arrivée à l'Hôtel de Ville", qu'il avait "subi avec courage, sang-froid et autorité, malgré sa petite taille, les exigences de l'occupant, souvent menacé par un revolver placé sur son bureau". L'auteur ajouta : "C'est avec noblesse, patriotisme et courage que M. Baudoux accomplit une tâche combien écrasante pendant quatre années (...) A 48 heures de la Libération, les conseillers présents vivaient un moment historique. Ils pouvaient se demander comment l'Histoire les jugerait. Ils n'eurent pas longtemps à attendre pour le savoir, car dans les jours qui suivirent, si le conseil fut démissionné d'office le 2 septembre et remplacé par une chambre consultative, on peut dire qu'aucune accusation grave ne fut portée contre eux. Les Noyonnais surent reconnaître la situation difficile à laquelle ils s'étaient trouvée confrontées pendant 4 ans"

Présidente de la Société Historique de 1978 à 1984, Gabrielle Delbecque s'inscrivit alors dans la lignée de son prédéet mari, André cesseur Delbecque, lequel rendit hommage à "(...) un érudit amoureux de sa ville et de son illustre passé" qui fut "nommé maire par arrêté préfectoral du 6 février 1941 et conserve ce poste par civisme jusqu'à la libération de Noyon, le 2 septembre 1944" (42).

Le jugement de Gaston Braillon, aussi membre de la Société Historique de Noyon, fut sans doute le plus juste et le plus pondéré: "Ce descendant d'une vieille dynastie noyonnaise de tanneurs s'était vu confier, du fait des circonstances, et peut-être en les aidant quelque peu, une mission à vrai dire bien délicate. Il avait fait de son mieux, sans que, de part et d'autre, il se soit produit, de son fait, rien d'irréparable. Longtemps après, on sentait chez lui quelque fierté ou de

la satisfaction lorsque par exemple aux réunions des anciens du petit séminaire, on faisait suivre son nom du titre " d'ancien Maire de Noyon" (43).

Conclusion: Une place dans l'histoire de Noyon

Au lendemain de la Libération, Augustin Baudoux se retira des affaires politiques, mais poursuivit sa vie publique en rédigeant régulièrement des articles pour le Progrès de l'Oise (notamment des nécrologies) et garda la tête de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, où il publia ses recherches historiques, notamment sur Abel Lefranc, les évêques, les noms de rues et

d'habitants de Noyon.

Augustin Baudoux publia également des travaux portant sur les périodes de guerre, faisant une comparaison implicite de la fonction de magistrat de la ville en période d'occupation. Ainsi, dès 1947, il lut une communication pourtant sur La guerre et l'invasion allemande à Noyon en 1870-1871 (44), évoquant l'action du maire de l'époque : "La population témoigna sa gratitude à M. Bécu, qui avait fait fonction de maire et dont l'attitude, à la fois ferme et prudente, réussit à éviter de lourds et graves sévices que connurent d'autres localités du département, telles que Creil et Clermont". Une notice sur M. Bécu, édité en 1897 par L'Ami de l'Ordre évoquait déjà les "choses héroïques" qu'il fit durant l'occupation de la ville (45).

Il publia aussi en 1962, avec Robert Régnier, l'ouvrage Une grand page de notre histoire locale : Noyon pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) (46) dans lequel il décrivit l'attitude courageuse du sénateur maire Ernest Noël face à l'armée

d'occupation.

Concernant la Seconde Guerre mondiale, il n'édita qu'un récit sur les journées des 6 et 7 juin

1940 intitulé "Combats autour de Noyon et dans Noyon" (47). Il ne revint jamais sur la période durant laquelle il dirigea la ville, se satisfaisant sans doute de ses longues allocutions publiées dans les comptes rendus de la société historique. Augustin Baudoux prit surtout soin de ne pas raviver des souvenirs encore douloureux d'une période difficile pour le

Noyonnais.

Pourtant, lors des assemblées générales de son association, à laquelle adhérèrent la plupart des résistants après-guerre, Augustin Baudoux continua à donner son avis sur la gestion de la ville par successeurs notamment Achille Granthomme (maire de 1947 à 1959) et Paul Boutefeu (maire de 1959 à 1965) qui ne tinrent pas compte de ses conceptions urbanistiques. Ainsi, le 31 mars 1955, il constata que "(...) les constructions banales qui s'élèvent en divers points de la ville lui enlèveraient beaucoup de son caractère ancien s'il ne lui restait heureusement ses monuments historiques (...)" (48). Dans celle du 30 mars 1961, il fit remarquer "(...) qu'à Noyon, ville à l'aspect demeuré longtemps archaïque, dont le centre fut détruit en 1918, la reconstruction aurait pu s'inspirer davantage du style local traditionnel. Il regrette aussi de voir s'édifier, un peu au hasard, des "ensembles "sans liens entre eux ni avec l'agglomération, alors que, dans le cœur de la ville, on laisse vides tant de terrains à bâtir" (49).

Les transformations opérées sur sa ville lui inspirèrent, en 1964, quelques réflexions générales sur le temps qui passe : "La ville est en expansion rapide. Trop rapide peut-être, pour un centre agricole qui s'agrandit aux dépens des terres cultivables. Et si l'on construit en série, on ne répare plus. Les artisans du bâtiments deviennent rares. Les couturières et les tailleurs aussi. Des métiers ont totalement disparu : notre dernière tannerie, notre dernier moulin se sont arrêtés.

Certaines charges ont vu leurs effectifs diminuer: trois études de notaire au lieu de cinq, un huissier au lieu de deux, trois pharmaciens au lieu de quatre. D'autres fonctions n'ont plus de titulaire ; plus de général de brigade, comme à la Belle Epoque, et aussi plus... d'ordonnateur des pompes funèbres, plus de commissionnaires à la gare! Ce progrès que tout le monde suit et qui déshumanise le monde, où nous mène t-il?" (50).

En passant d'un peu plus de 6.000 habitants en 1946 à près de 10.000 en 1964, Noyon avait totalement changé d'apparence. Pris de nostalgie pour la période d'avant-guerre, l'ancien maire nonagénaire témoigna ses regrets de voir sa ville défigurée. A la fin de son ouvrage sur la Grande Guerre, Augustin Baudoux dressa un bilan élogieux de la première reconstruction de la ville : "Les Noyonnais du XXe siècle ont montré qu'ils n'avaient pas dégénéré et, ce qu'avaient fait leurs aïeux, ils surent le refaire sans jamais fléchir et sans jamais laisser voir de découragement. Telle fut cette page d'histoire, à laquelle tant d'hommes furent mêlés, et qui constitue pour les générations à venir une grande leçon". Cette réflexion sur la "dégénérescence", thème cher au Maréchal Pétain, semble faire écho à une phrase écrite dans l'avant-propos de son livre, comparant les conséquences des deux conflits mondiaux : "Certes la dernière guerre (ndlr: 1939-1945), plus encore que la précédente, a causé un bouleversement général, dans les esprits et dans les choses. Tout s'est modifié : la mentalité des hommes, les rapports entre les nations la manière de présenter les faits". Selon l'ancien maire de Noyon, une rupture s'était produite et l'action municipale était la seule capable de renouer les fils distendus du temps.

Aussi s'enorgueillit-il, lors de la séance du Comité archéologique du 30 janvier 1947 de ses initiatives durant son mandat:
"(...) Sans doute on peut regretter d'avoir vu disparaître le cadre pittoresque d'autrefois.
C'est cependant une preuve de vitalité que chaque époque apporte sa pierre à l'œuvre commune. Des peintures murales, commandées en pleine occupation allemande et mises en place tout récemment [dans l'hôtel de ville], sont venues parachever la décoration d'un monument presque cinq fois séculaire" (51).

Le 28 novembre 1963, après vingt-neuf années de présidence, Augustin Baudoux, âgé de quatre-vingt dix ans, céda sa place à la tête de la Société de Noyon, exposant que "son grand âge ne lui permet plus d'assumer régulièrement toutes les charges qui incombent au président". Nommé président d'honneur de la Société historique, désigné comme "ancien maire de Noyon" manifestations les dans publiques, Augustin Baudoux décéda le 6 septembre 1966, sans jamais avoir renoncé à ses idéaux de jeunesse. Personne ne lui aura fait de reproches sur sa conduite durant la guerre. Les Noyonnais lui ayant accordé l'indulgence, sans doute faut-il garder de son mandat ces mots qu'il adressa à ses collègues en clôture du conseil municipal du décembre 1942 : "(...) Lorsqu'un jour quelqu'un demandait à Sieyès ce qu'il avait fait pendant la Révolution, il répondit simplement "J'ai vécu". Nous aussi, Messieurs, au milieu du bouleversement mondial dont nous sommes les témoins et les victimes, nous avons vécu. Nous nous sommes efforcés d'assurer, le moins mal possible, la continuité de cette cité et l'existence de deux mille foyers qui la constituent (...)".

NOTES:

- (1) Décret publié au Journal Officiel du 4 juin 1940.
 - (2) Registre des délibérations, arch.

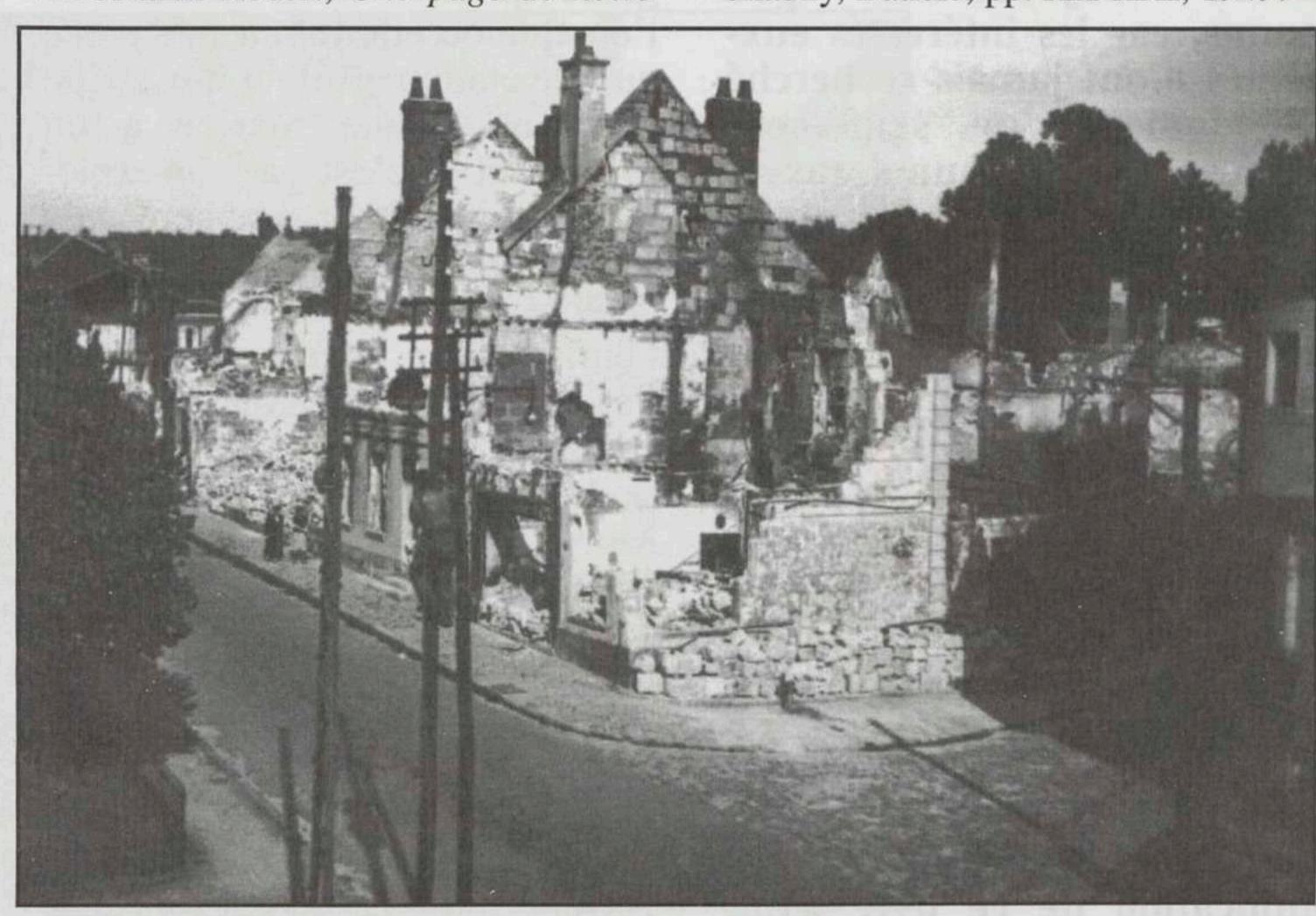
- com. Noyon, 12 août 1940.
- (3) BONNARD Jean-Yves, *La tanne-rie Baudoux*, in Le Dossier Noyonnais N° 262, octobre 2003, p. 12.
- (4) BAUDOUX Augustin, Un grand journaliste: Elie Fleury, np, nd.
- (5) BONNARD Jean-Yves, «Ernest Noël, sénateur maire de Noyon, un symbôle patriotique durant la Grande Guerre, in *Annales Historiques Compiègnoises*, N° 85-86, pp. 36 48.
 - (6) Arrêté municipal du 17 mai 1906.
- (7) Le Petit-séminaire de Noyon fut évacué de ses occupants par le sous-préfet et le commissaire de police de la ville, le 21 janvier 1907.
- (8) Décret publié au Journal Officiel du 26 février 1939.
- (9) Madeleine Marie Pauline Augustine Jaquemet, épouse d'Augustin Baudoux, décède à Noyon le 2 avril 1940. Elle était née le 26 février 1878 à Pussays (Seine-et-Oise).
- (10) Décret publié au Journal Officiel du 13 novembre 1940.
- (11) Registre des délibérations, arch. com. Noyon, 28 mars 1941.
- (12) Réunion autorisée par la Kreiskommandantur de Compiègne à la date du 11 mai 1942. Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Noyon, tome 30, Chauny, Baticle, pp. XXV XXX, 1946.
- (13) Registre des délibérations, arch. com. Noyon, 22 décembre 1942.
- (14) Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Noyon, tome 30, Chauny, Baticle, pp. XXXVIII-XXXIX, 1946.
- (15) Témoignage du Dr Jean Lefranc, son dernier médecin.
- (16) Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique, Historique et

- Scientifique de Noyon, tome 30, Chauny, Baticle, pp. XXXVIII-XXXIX et LX-LXVIII, 1946.
- (17) Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Noyon, tome 30, Chauny, Baticle, pp.XXXVIII-XXXIX, 1946. Lors de l'assemblée générale du 28 mars 1946, Augustin Baudoux redit un hommage à Marcel Poulin, membre de la Société : «L'année écoulée fut celle de la Victoire, mais attristée par l'annonce de la mort en Allemagne d'un de nos membres, M. Marcel Poulin, victime des mauvais traitements qu'il eut à subir comme déporté. Bien que remontant à septembre 1944, la triste nouvelle ne fut connue que vers la fin des hostilités(...)» in Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Noyon, tome 31, Chauny, Baticle, p. VIII, 1949.
- (18) GOLDENBERG Léon, Les tribulations d'un aspirant industriel, Compiègne, pp. 33-35.
- (19) L'Ami de l'Ordre, 27 septembre 1899, 4ème série N° 53.
- (20) L'Ami de l'Ordre, 18 octobre 1899, 4ème série N° 59.
- (21) PONTHIEUX Alfred, Les Juifs dans le Noyonnais au XIII° siècle, in Comité Archéologique et Historique de Noyon, T. 26, Chauny, Baticle, pp. 69-72, 1932.
- (22) Le Progrès de l'Oise du 30 juillet 1941.
- (23) Les carnets de fouille 48 à 51 de Drancy évoquent la présence de Maurice Cohen (74 ans, tailleur, N° 10744), de Victor Cohen (N° 10742) et de Mathilde Cohen (N° 10741), tous demeurant au 71 rue de Paris, de Samuel Grochitz (né en 1906, N° 10766) demeurant au 25 rue de Paris, et de la baronne de Langlade, née Stern (en 1882), demeurant au château de Cuts. Ils furent déportés à Auschwitz le 20 janvier 1944 par le convoi 66.
- (24) Comptes-rendus et mémoire du Comité Archéologique et Historique de Noyon, T. 30, p. LXXIX, 1946.

- (25) BAUDOUX Augustin, introduction au livre *Noyon à travers l'Histoire* du Comte Maxime de Sars, Baticle, Chauny, p. VII, 1942.
- (26) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 4 juillet 1941.
- (27) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 22 avril 1941, 4 juillet 1941, 7 octobre 1941.
- (28) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 31 octobre 1941.
- (29) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 9 décembre 1942.
- (30) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 27 septembre 1942.
- (31) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 11 avril 1942.
- (32) PANNI Frédéric, Les peintures décoratives de la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Noyon (1942-1946), in Dossier Noyonnais N° 182, p. 12, mai 1996.
- (33) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 28 octobre 1942.
- (34) PANNI Frédéric, La remise de la Légion d'honneur à la ville de Noyon le 11 juillet 1920, décor de l'escalier d'honneur de l'hôtel de vielle de Noyon, in Dossier Noyonnais N° 180, p. 12, mars 1996.
- (35) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 2 août 1943.
- (36) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 26 juillet 1946.
- (37) Assemblée générale du 27 janvier 1944, in Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome 30, Chauny, Baticle, pp. LX-LXVIII, 1946.
- (38) Registre de délibérations, arch. com. Noyon, 4 juillet 1941 et 30 juillet 1941.
- (39) BONNARD Jean-Yves, La statue de Sarrazin inaugurée le 14 sep-

- tembre 1851, in Etudes Noyonnaises N° 251, janvier-juin 2001, Société Historique Archéologique et Scientifique de Noyon, pp. 24-31.
- (40) Audiences des 19 et 20 juillet 1945, d'après *Le Messager de l'Oise* du 28 juillet 1945, N° 3.
- (41) DELBECQUE Gabrielle, Noyon 1900-1950. Chronique d'un demisiècle, Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, 102 p., 1994. Rééd. complétée de l'ouvrage de 1989.
- (42) Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome 35, Finet, Noyon, p. XVIII-XIX, 1980.
- (43) BRAILLON Gaston, Noyon pendant la Deuxième Guerre Mondiale, Finet, Noyon, p. 70, 1982.
- (44) Communication lue en séance du 29 mai 1947 et publiée dans les Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome 32, Baticle, p. 32-44, 1952.
- (45) Anonyme, M. Bécu. Extraits de L'Ami de l'Ordre, N°s des 18 et 22 avril 1897, Noyon, Copillet.
- (46) BAUDOUX Augustin, REGNIER Robert, *Une page de notre*

- histoire locale: Noyon pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), A. Baticle, Chauny, 1952, 105 p. Cet ouvrage achevé dès 1957 fut rédigé à partir des communications des auteurs lues aux séances de la Société archéologique et historique de Noyon de 1933 à 1935.
- (47) BAUDOUX Augustin, Combats autour de Noyon et dans Noyon, in Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome 33, Baticle, pp. 45-60, 1956.
- (48) Assemblée générale du 31 mars 1955, in Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome 33, Chauny, Baticle, pp. XX-XXI, 1956.
- (49) Assemblée générale du 30 mars 1961, in Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome35, Noyon, Finet, p. LII, 1980.
- (50) Séance du 24 septembre 1964, in Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome35, Noyon, Finet, pp. LXIX-XX, 1980.
- (51) Comptes-rendus et mémoires de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, tome 31, Chauny, Baticle, pp. XX-XXI, 1949.



Destructions de Noyon en juin 1940